



Entretien avec le Directeur Général Adjoint Visite à la DDFIP 34 du 23/03/26

Ce lundi 23 mars, le Directeur Général Adjoint était en visite à la DDFIP 34 avec le nouveau Délégué de l'Inter-région. Il a été proposé 40 min d'échange avec les organisations syndicales représentatives. Nous sommes bavards... Nous avons quelques peu dépassés. Néanmoins, cela restait insuffisant pour obtenir toutes les réponses à nos questions.

Voici nos questions (en noir) et la *traduction* des réponses (parce qu'on va vous épargner le politiquement correct) qu'il a pu/voulu nous donner (en bleu italique).

En tant que représentants des personnels CGT Finances Publiques 34, nous tenons à porter à votre connaissance les préoccupations des agents de la DDFIP 34.

Les agents sont **lassés, désabusés et ressentent un réel mal-être.**

L'acharnement envers eux est sans fin :

- suppressions de la **GIPA**
- rajout de jour de **carence**
- minoration du salaire en cas d'arrêt maladie
- **gel du point d'indice**
- **suppressions d'emplois**

Oui, il y avait une promesse du COM de ne pas supprimer d'emploi en 2025 et 2026. Mais entre-temps, le gouvernement a décidé que c'était l'austérité et qu'il fallait se serrer la ceinture. Donc on a dû supprimer 550 emplois chaque année. C'est pas de notre faute.

– perte de sens du travail suite aux incessantes **restructurations** : NRP, antenne de Nîmes des SIE de l'Hérault, CC pro, CGR, GMBI...

D'ailleurs, la DGFIP s'était engagée à ne pas relancer de modification du réseau physique de la DGFIP avant 2026. Le 31 octobre 2024, vous nous avez dit les yeux dans les yeux, qu'il n'y avait rien de prévu pour 2026, mais que vous ne pouviez pas vous engager pour 2027. Pourtant la restructuration des PCE a bien été actée par la DG en mai 2025 et déclinée dans le 34 à/c du 01/09/2026.

Oui je vous ai dit cela, mais la réforme des PCE c'est une réforme de services, pas du réseau. Cela ne concerne qu'une mission : le contrôle fiscal. C'est à la marge. Ce n'est pas un NRP.

Il est donc légitime de vous demander : il est pour quand le NRP 2 ? Et quelle déclinaison locale ? Quel avenir pour les antennes ?

Il n'y a pas de NRP 2 prévu. Au-delà du COM, je ne peux pas m'engager. Il y aura peut-être des petits bougés de-ci de-là... mais il n'est pas prévu de refonte du réseau en 2027.

– **Observatoire interne** : nous avons appelé boycott au niveau local. Cela faisait pourtant quelques années que nous incitions les agents à y répondre. Les bilans de ces dernières années nous ont écœurés car les chiffres sont instrumentalisés. Le mal être des agents n'est pas pris en compte.

Le triste record des tentatives de suicide (TS) et suicides en atteste pourtant. Nous nous indignons de l'insuffisance de réaction de la DG face à la vague de suicides des agents de la DGFIP, qui ne peut raisonnablement être décorrélée de la massification du travail et des suppressions de services.

Non, l'observatoire interne n'est pas instrumentalisé.

Concernant les TS et suicides, il ne faut pas nous accuser de tout. C'est très souvent lié à la vie personnelle. Ne faites pas de raccourci qui puisse énerver la Direction Générale.

(Pour mémoire, la justice vient de reconnaître en appel qu'un suicide intervenu en 2017 était imputable au travail (DDFIP 66). 2025 : 19 suicides et 21 TS. Depuis le 01/01/2026 : un suicide d'un apprenti, 6 TS (article du Monde du 14/03)).

– **Facturation électronique** : lancement dans la précipitation la facturation électronique pour le 01/09/2026 et une généralisation en 01/09/27. L'image de la DGFIP avait déjà bien souffert avec la catastrophe Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI), l'indisponibilité d'Hélios durant 12 j en ce début d'année ou encore la fuite de données Ficoba. Avec la généralisation (même progressive) de la facturation électronique, nous nous préparons à une catastrophe d'une plus grande ampleur en combinant réduction drastique des effectifs, fermetures de services et mise en place d'une procédure intégralement dématérialisée. Que cherche la DG ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de phase de test ? Pourquoi vouloir aller si vite ?

Oui, pour Hélios nous avons une marge de progression. La DG investie 3 millions d'euros par an pour cette application. Heureusement, la panne n'est pas intervenue au moment des payes, mais nous devons nous poser des questions sur le plan de continuité d'activité (PCA) et prévoir le cas où cela arrive en pleine paye.

Pas de réponse sur la facturation électronique... Du coup, serons-nous vraiment prêts pour le 01/09/2026 ??? Suspens...

– Nous sommes inquiets quant à la surcharge de travail que vont devoir absorber les **SDIF** pour gérer les contentieux dus à la mise à jour automatique des éléments de confort. La note du 27 février 2026 précise que l'opération devra être conduite après les élections municipales (on cherche toujours à diminuer la vague et à être sûr que les maires seront dans de bonnes dispositions pour la mettre en œuvre, forts de leur élection récente), à la demande des maires (transfert de responsabilité) et avec un courrier formalisé demandant cette prise en charge (pour faire « ceinture et bretelles » sur le transfert de responsabilité).

De plus, pour la CGT, la méthode est profondément injuste, puisque sur demande des maires. Nous souhaitons une réforme en profondeur de la taxe foncière, pour plus de justice fiscale et avec **les moyens humains nécessaires** pour la mettre en œuvre.

Je ne partage pas vos craintes, même si les agents du SDIF m'en ont fait part également. Tout ira bien.

Je partage par contre votre constat de besoin de réforme en profondeur. Peut-être que nous irons vers une simplification de la fiscalité.

– **FDD note nationale de janvier 2026** : la DG veut faire des économies sur les dos agents, c'est une honte ! La DG trouve-t-elle normal que les agents en soient de leur poche pour aller en stage ou en réunion ?

Je ne partage pas votre opinion. La DG ne veut pas enlever des avantages aux agents, mais elle fait juste attention à son budget. Nous devons regarder les coûts. De plus, nous devons aussi nous assurer que les véhicules de service soient utilisés.

(Moment lunaire... nous n'avons jamais parlé d'avantage. Il s'agit d'un juste remboursement des frais occasionnés par un déplacement professionnel de mission, stage ou réunion. Visiblement pour la DG se sont des « avantages »...)

– **Indus de rémunération** : alors que les agents des finances publiques subissent de plein fouet des réformes, des suppressions d'emplois et un gel du point d'indice depuis des années, qui contribuent à une souffrance au travail inquiétant, la DGFIP a décidé, suite visiblement à un contrôle interne, de procéder à une récupération d'indus auprès de milliers d'agents. Dans l'Hérault, sont concernés **25 agents (somme allant de quelques dizaines d'euros à environ 4 000 €)**. La CGT Finances Publiques revendique une remise gracieuse la plus large pouvant aller jusqu'à la totalité de l'indu et la mise en place d'un échancier de droit sur 24 mois pour le solde restant dû, avec dans tous les cas la prise en compte des situations individuelles des agents concernés.

C'est la loi. Je vous rejoins que cela peut être impactant pour les agents concernés. Il faut trouver une solution d'étalement de la dette, quitte à même aller au-delà de 24 mois en fonction de la situation personnelle. S'il y a contestation juridique devant les tribunaux, le juge décidera. En matière de contrôle fiscal, quand il y a discussion avec l'usager, c'est prévu par la loi. Là ce n'est pas prévu par la loi. (Pour mémoire, la CGT a demandé à son cabinet avocat et son pôle juridique d'étudier la possibilité d'un recours).

– **CSRH** : cette après-midi vous avez vu les collègues du CSRH. Ils aiment leur travail. Ils sont professionnels et réactifs, reconnus pour leur technicité. La DG a été destinataire d'une pétition des CSRH pour une reconnaissance financière. Elle a été signée à l'unanimité par les agents du CSRH de Montpellier. Nous appuyons vivement leur demande. En effet, ils ont un métier avec des contraintes particulières (calendaires, techniques...). On ne va pas vous refaire l'argumentaire complet, tout est dans la pétition. Récemment, ils ont une charge de travail supplémentaire à cause de la PSC. Pour un agent c'est 4 lignes pour Alan+ 2 lignes Viventer, si tout va bien. S'il y a régularisation c'est 3 lignes de plus. Une belle usine à gaz ! Le Directeur en a tenu compte en rajoutant 2 emplois pour 2026, à la DG à présent de faire un geste : octroyez-leur une reconnaissance financière.

Comme nous n'avons pas eu de réponse. Nous avons insisté en fin d'entretien.

Nous avons une difficulté : cette décision est ministérielle (donc pas possible de leur octroyer une reconnaissance financière). Par contre on peut regarder la charge de travail et mettre des moyens supplémentaires.

Lorsque c'est pour enlever des acquis aux agents de la DGFIP (GIPA, jour de carence...) il y a moins de problèmes pour communiquer avec le ministère. Nous avons donc demandé au DGA d'appuyer cette demande auprès du ministère.

Cela va être compliqué... il n'y a pas le budget.

– À la DDFIP 34, deux centres n'ont eu aucun travaux d'amélioration : **Béziers Verdier** et la **Mosson** à Montpellier. Pour la Mosson, une V2 est prévue, elle apporte son lot de questions et craintes : installation des espaces de travail, parking, restauration collective...

Oui je sais. C'est le cas pour chaque installation de service.

Concernant Béziers Verdier, il y a un sujet amiante. La DDFIP 34 n'a pas les moyens de faire les travaux. Nous demandons donc à la DG une aide afin de réaliser ces travaux (avec humour nous indiquons qu'il faut 25 millions d'euros pour tout raser et reconstruire).

Outre le fait d'améliorer les conditions de vie au travail des agents de Béziers Verdier, cela permettra aussi le déménagement des agents de Béziers Clemenceau et donc une économie de loyer.

Je suis au courant également.

– Lors de votre dernière venue le 31/10/2024, nous vous avons remis **une lettre ouverte suite à des actes, propos et injures à caractères racistes**. Elle est restée sans réponse, nous l'avons d'ailleurs indiqué à Mme Verdier lors de sa visite le 17/10/25. La CGT FP 34 est connue pour sa persévérance.. donc nous réitérons notre demande de réponse ainsi que la prise de mesures.

Oui, en effet nous n'avons pas répondu de façon formelle, mais notre réponse se traduit dans le « tolérance zéro » affiché par la DG. De plus il y a Signalfip qui facilite les fiches de signalement. Nous n'avons pas eu de réponse quant à notre proposition de sensibilisation de l'ensemble des agents et des encadrants.